

Les masters 2 de droit fiscal Aix

Par **filowzowfy**, le **18/07/2011** à **10:43**

Bonjours à tous,

Voilà j'ai quelques interrogations sur les modalités d'accès des masters 2 en fisca de Aix à savoir:

- Master fiscalité personnelle et du patrimoine
- Master droit et fiscalité de l'entreprise

Ma principale interrogations se porte sur les conditions d'accès de ces deux masters (je parle des notes minimum à avoir, CV...). Plus précisément "j'ai entendu dire" que concernant fisca de l'entreprise seul les meilleurs des meilleurs (genre mention B voir TB) sont admis. Pour l'autre je n'ai aucune info. Avez vous des précisions (justifiées! twink not found or type unknown)?

La seconde interrogation porte sur le choix du master 1: en effet il semble que pour fiscalité perso et du patrimoine un master 1 en droit patrimonial, immobilier, notarial (celui de aix) est préférable alors que pour le second tout indique qu'il faut un master droit des aff...

Il me semble que ces deux masters ont une approche très différente de la fiscalité! Qu'en pensez vous? Est-il préférable de choisir une formation axée droit privé ou une formation axée droit des affaires pour entrer dans un master tourné vers la fiscalité?

Je vous remercie par avance!

PS: à titre d'info je rentre en L3 à Nice en droit privé/des affaires (mention AB les deux premières années) et souhaite poursuivre en master à Aix l'année prochaine exclusivement pour ces deux masters!!

Par **bulle**, le **18/07/2011** à **11:13**

Bonjour,

Voir ce topic abordant le même sujet:

[url:3pjwnsko]http://forum.juristudiant.com/post97999.html?hilit=fiscalit%C3%A9%20personnelle%20et%

Par **alex83**, le **18/07/2011** à **12:14**

[quote="filowzowfy":29e2cxsh]Bonjours à tous,

Voilà j'ai quelques interrogations sur les modalités d'accès des masters 2 en fisca de Aix à savoir:

- Master fiscalité personnelle et du patrimoine
- Master droit et fiscalité de l'entreprise

Ma principale interrogations se porte sur les conditions d'accès de ces deux masters (je parle des notes minimum à avoir, CV...). Plus précisément "j'ai entendu dire" que concernant fisca de l'entreprise seul les meilleurs des meilleurs (genre mention **B.Voir:TB**) sont admis. Pour

l'autre je n'ai aucune info. Avez vous des précisions (justifiées! )?

La seconde interrogation porte sur le choix du master 1: en effet il semble que pour fiscalité perso et du patrimoine un master 1 en droit patrimonial, immobilier, notarial (celui de aix) est préférable alors que pour le second tout indique qu'il faut un master droit des aff...

Il me semble que ces deux masters ont une approche très différente de la fiscalité! Qu'en pensez vous? Est-il préférable de choisir une formation axée droit privé ou une formation axée droit des affaires pour entrer dans un master tourné vers la fiscalité?

Je vous remercie par avance!

PS: à titre d'info je rentre en L3 à Nice en droit privé/des affaires (mention AB les deux premières années) et souhaite poursuivre en master à Aix l'année prochaine exclusivement pour ces deux masters!!

Bonjour,

A propos de votre choix, tout dépend de ce que vous attendez du diplôme , tout dépend que ce que vous visez plus tard. Celui qui offrira le plus d'opportunités est sans doute aucun le second dont la réputation n'est plus à démontrer. Il est à la fois très spécialisé en droit des affaires et coiffe tout de même un nombres substantiel de matières dans ce domaine précis. Il est classé 6ème sur SMBG et l'AERES lui a donné un A+ (note maximale).

Au niveau de la formation, il y a la possibilité de faire ce M2 en alternance avec un contrat d'apprentissage : cela peut d'avérer être une chose très appréciable pour s'insérer dans la vie professionnelle.

Enfin, comme je le fait remarqué dans l'autre sujet, il est rattaché au magistère d'Aix. Ce qui est une bonne chose objectivement mais complique l'accès au Master pour les extérieurs. Vous serez en concurrence avec ces étudiants qui y rentrent presque automatiquement.

Par **filowzowfy**, le **18/07/2011** à **13:21**

Merci alex pour ta réponse!

Et concernant les modalités d'admission? Avez vous des chiffres a me donner (moyenne à

avoir en M1)?

De plus, je ne comprend pas très bien le système magistère (qui est sur une durée de 3ans si j'ai bien compris?) peut-on y rentrer en deuxième année de magistère?

Personnellement, d'un point de vue professionnel mon choix n'est pas encore clairement établi; je ne sais pas encore si je me dirige vers une carrière au sein de grandes entreprises ou vers une carrière plus libérales dans des cabinets d'avocat spécialisés. La seule chose

dont je suis sûr est que j'aimerais faire de l'optimisation fiscale, du droit fiscal quoi Image not found or type unknown

Mais dans un cas comme dans l'autre, j'ai bien l'impression que le M2 fiscalité de l'entreprise ouvre plus de porte...?

Par **alex83**, le **18/07/2011 à 13:38**

Il n'y a pas, je pense, de véritable palier précis à partir duquel ils ne prendraient pas.

Naturellement, il vaut mieux avoir les meilleures notes possible, et un dossier avec 10.5, aussi bon qu'il soit par ailleurs, sera sans doute évincé des sélections... Toutefois, si vous avez plus de 12 disons, tentez votre chance. Suivant votre dossier, suivant le déroulement de l'entretien, ça peut toujours passer.

Je n'ai aucun chiffre si ce n'est que l'effectif est de 40 maximum et que vous pouvez compter une 20aine de places prises par les magistères... Ce qui laisse encore une vingtaine pour les extérieurs.

La fiscalité, ou précisément la fiscalité de l'entreprise est un domaine hyper porteur vu la conjoncture actuel. Je pense que c'est un très bon filon et donc un très bon choix pour une insertion professionnelle facilitée. Est-ce que la fiscalité des entreprise ouvre plus de porte par rapport à l'autre diplôme... encore une fois cela dépend de ce qu'est votre projet professionnel... mais effectivement il semble que cela offre des opportunités plus nombreuses (toutes proportions gardées).

Le magistère s'intègre après la L2 sur dossier entretien. Il est accessible, par extraordinaire, en L3 mais il doit y avoir entre 1 et 3 places (et ils ne sont pas obligés de les prendre), et à ce niveau la sélection est plus que rude : pour être sélectionné dans ces conditions je pense qu'il faut être major de promo dans une grande fac ou quelque chose du genre... ou venir d'un autre magistère... Sinon, les chances apparaissent vraiment ténues.